

MOBILISONS-NOUS CONTRE LA LOI DUPLOMB !

Chères clientes, chers clients,

Comme vous le savez, la loi Duplomb a définitivement été adoptée, le 8 juillet 2025, à l'Assemblée Nationale.

Cette loi est une aberration scientifique, éthique, environnementale et sanitaire. Elle représente une attaque fondamentale contre la santé publique, la biodiversité, la sécurité alimentaire...

Nous pouvons encore agir contre cette loi en signant la pétition sur le site de l'Assemblée Nationale.



À partir de 500 000 signatures, l'Assemblée Nationale peut décider de relancer le débat*.

Signez la pétition !

Chez Biocoop, nous croyons que les grands changements commencent avec les citoyens !

biocoop